

*Direction générale*

Le 8 avril 2008

Monsieur Michael Applebaum  
Président de la Commission du Conseil d'agglomération  
sur l'environnement, le transport et les infrastructures  
Service des affaires corporatives  
Direction du greffe  
275 rue Notre-Dame Est, bureau R-134  
Montréal Qc H2Y 1C6

Objet: Commentaires découlant de la séance de consultation sur le projet  
de désinfection des eaux usées à la station d'épuration de Montréal

---

Monsieur,

Nous avons pris connaissance récemment, soit le 27 mars dernier, du projet de désinfection des eaux usées à l'ozone qui est envisagé pour la station d'épuration de Montréal.

Mise en contexte

La Ville de Repentigny, municipalité de près de 80 000 habitants, est localisée au confluent de la rivière L'Assomption et du fleuve St-Laurent. La présence de cours d'eau majeurs qui constituent un attrait important pour notre territoire nous oblige à faire une saine gestion des effluents d'eaux usées de la ville qui sont rejetés dans l'environnement.

Nous possédons sur notre territoire deux stations de traitement des eaux usées. Une première de type primaire desservant le secteur Repentigny et dont les rejets se font dans le fleuve St-Laurent est située sur l'île Lebel. La deuxième munie d'un traitement biologique dont l'effluent se rejette dans la rivière L'Assomption est localisée dans le secteur Le Gardeur.

Impacts de l'ozonation

Le projet de recherche réalisé par le personnel scientifique de la station d'épuration de la Ville de Montréal en collaboration avec des chercheurs d'Environnement Canada, du MDDEP, de l'École de technologie supérieure et de l'INRS-Institut Armand-Frappier démontre que l'application d'ozone sur l'effluent de l'usine a un effet décisif quant à l'abattement des virus et des coliformes thermotolérants.

Qui plus est, les recherches concluent que l'action oxydante de l'ozone détruit certains composés toxiques et redonne à l'eau une apparence translucide. Ce procédé aurait aussi l'avantage d'accroître le niveau d'oxygène résiduel dans les effluents ce qui bénéficie par la suite à la vie aquatique.

#### Préoccupations de la Ville de Repentigny

Nos préoccupations se situent essentiellement à deux niveaux. Nous voulons tout d'abord nous assurer que l'ozonation apporte pleinement les bénéfices escomptés en ce qui a trait à la désinfection de rejets de la station qui se fait, rappelons-le, près de nos berges. En outre, il est probable que les résultats obtenus viendront définir les exigences applicables aux procédés de désinfection pour les usines d'épuration localisées dans la grande région métropolitaine dont celle desservant Repentigny.

En effet, si l'efficacité de l'ozone sur l'abatement des coliformes thermotolérants et les virus est bien connue comme étant décisive aux doses usuellement appliquées pour le traitement des eaux, il en est tout autrement pour ce qui est des pathogènes qui résistent mieux à l'application d'un tel oxydant.

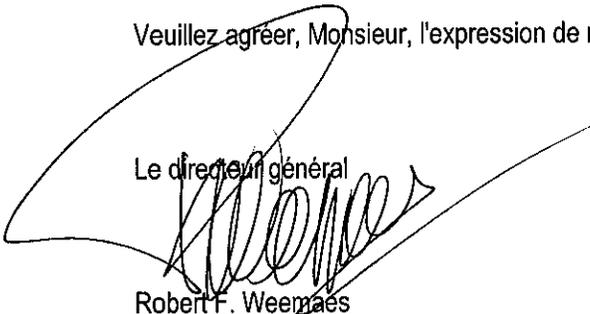
Nous craignons donc que la station d'épuration de Montréal relargue dans l'environnement et ce malgré l'apport d'une étape d'ozonation, des quantités importantes de pathogènes dont les teneurs pourraient se révéler préjudiciables aux usagers situés en aval. Nous nous inquiétons particulièrement en ce qui a trait aux teneurs de kystes de *Giardia* et de oocystes de *Cryptosporidium* qui font l'objet d'exigences strictes en ce qui a trait au Règlement sur la qualité de l'eau potable.

Ces protozoaires reconnus comme étant persistants dans un milieu naturel peuvent se disséminer sur de grandes distances avant d'infecter l'être humain. À la limite, une baisse importante des indicateurs de la présence de pathogènes résultant de l'ozonation tel que les coliformes fécaux pourrait conforter un utilisateur à l'effet que l'eau brute est de bonne qualité alors qu'elle demeure potentiellement contaminée par des microorganismes dangereux.

En conclusion, nous estimons qu'il est important de démontrer que le procédé de désinfection qui sera retenu pour la station d'épuration de Montréal permettra à terme d'abaisser les teneurs en pathogènes à des seuils pouvant être considérés comme acceptables pour le milieu récepteur et les usagers situés dans la zone d'influence de son émissaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le directeur général



Robert F. Weemaes